

Berne, le 6 juillet 2018

Risque en mycotoxines pour la récolte 2018 de céréales

Risque de contamination en DON moyen pronostiqué pour le blé d'automne

1 Introduction

Le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum a estimé le risque en mycotoxines (déoxynivalénol : DON) pour les céréales et transmis les recommandations au niveau de la prise en charge. Pour ce faire, toutes les informations issues du système de prévision des fusarioses « FusaProg » (www.fusaprog.ch) d'Agroscope ainsi que les observations de différents services cantonaux, d'Agroscope et des firmes privées ont été prises en compte.

2 Risque en mycotoxines pour la récolte 2018

D'après les observations et données en notre possession, le niveau des attaques observées de fusarioses des épis est supérieur à celui de l'année précédente. Selon le système de prévision « FusaProg », les jours consécutifs avec des conditions météorologiques favorables à l'infection avec *Fusarium graminearum* durant et surtout directement après la floraison du blé étaient plus fréquents qu'en 2017. Le développement du champignon sur les épis et la formation des mycotoxines pourraient avoir été freinés par le temps sec qui a suivi dès mi-juin. L'absence d'un temps chaud et humide avant la maturité des plantes freine la propagation du champignon et ce faisant un développement accru en DON. Les conditions météorologiques et la durée jusqu'à la récolte sont maintenant déterminantes sur la progression ou la stabilisation de l'attaque.

Le risque de contamination en DON pour 2018 est moyen et doit impérativement être pris en compte lors de la prise en charge des céréales. Une vigilance accrue est de mise, surtout en cas de précédent maïs et d'un travail du sol sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles. On rappellera que l'absence de symptômes de fusarioses sur les épis et les grains de céréales n'est pas nécessairement synonyme de faibles valeurs en DON. Il faudra attendre les résultats du programme d'analyses de swiss granum et des analyses effectuées par les entreprises avant de pouvoir tirer des conclusions définitives sur la contamination en mycotoxines.

3 Rétrospectives sur le monitoring mycotoxines 2017

Selon les échantillons analysés de blé panifiable dans le cadre du monitoring mycotoxines de swiss granum, le niveau de contamination en DON de 2017 était similaire à celui enregistré en 2015, l'année avec le plus faible niveau de contamination depuis la mise en place du monitoring mycotoxines en 2007. Cette faible contamination en mycotoxines, malgré des conditions favorables pour le champignon *Fusarium graminearum* lors de la floraison des céréales, est probablement due à la période caniculaire de mi-juin à début juillet, qui a freiné le développement de *F. graminearum* sur les épis et la formation de DON, et a accéléré la maturation des grains.

La présence de DON dans les échantillons d'orge était plus fréquente en 2017 qu'en 2016. Le niveau de contamination est toutefois resté faible, similaire à celui de 2013. Quant au triticale, la mycotoxine DON a été détectée moins fréquemment qu'en 2016. Le niveau de contamination en ZEA pour l'orge et le triticale est resté faible.

Le niveau de contamination en DON et en ZEA pour le maïs grain était également faible en 2017. En revanche, les fumonisines, qui sont surtout produites par les espèces fusarioses *F. verticillioides* et *F. proliferatum*, ont été détectées plus fréquemment qu'en 2016. Ceci s'explique probablement par les conditions météorologiques sèches et les températures élevées durant l'été.

4 Bases légales

Swiss granum souligne que les bases légales présentes dans les documents de référence suivants sont à respecter par l'entier de la filière de transformation.

- « Ordonnance du DFI sur les teneurs maximales en contaminants » (Ocont ; RS 817.022.15 ; <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20143406/index.html>).
- Concentrations maximales pour l'aflatoxine B1 figurant dans le livre des aliments pour animaux (OLAIA, RS 916.307.1 ; <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20092465/index.html>)
- Valeurs d'orientation définies par l'UE et reprises par la Suisse selon les conditions de prise en charge de swiss granum.

5 Recommandations importantes

Au vu de la situation actuelle, swiss granum met en avant les recommandations suivantes, éditées par les spécialistes de la branche et adressées aux centres collecteurs ainsi qu'aux moulins :

- Vérification de la stratégie de gestion des risques :
Si nécessaire, effectuer les adaptations au niveau du centre collecteur / moulin.
- Contrôle visuel de la qualité des lots à la prise en charge et à la livraison :
Demander aux agriculteurs s'ils ont observé des épis atteints par les fusarioses. Attention particulière en cas de précédent maïs en combinaison avec un travail minimum du sol/sans labour, ainsi que pour les variétés sensibles aux maladies.
- Stockage séparé :
En cas de grains visuellement atteints de fusarioses (grains avec des taches roses, blanchies ou grains " ratatinés " et mal formés), stocker si possible le lot séparément. Si un test rapide pour le DON¹ peut être effectué avant la prise en charge, le stockage séparé n'est nécessaire qu'en cas de résultat positif. Dans tous les cas, la cellule des lots douteux devra être soumise à une analyse HPLC avant toute commercialisation ou utilisation de la marchandise. Pour ce faire, on prélèvera un échantillon représentatif² duquel un échantillon de laboratoire sera constitué.
- Elimination des déchets de triage :
Eliminer les déchets de triage qui ne doivent en aucun cas être écoulés dans le secteur fourrager (voir feuille d'information sur l'élimination des corps étranger).
- Transmission des résultats d'analyses à l'acheteur :
Les résultats d'analyses effectuées sur des lots homogénéisés et prêts à la commercialisation seront transmis à l'acheteur de la céréale, afin de limiter les frais totaux d'analyses. Pour toute incertitude liée à la présence éventuelle d'une contamination en DON, veuillez en discuter préalablement avec l'acheteur.

D'autres informations sont disponibles dans les conditions de prise en charge pour les céréales panifiables et fourragères de la récolte 2018 (sous www.swissgranum.ch/fr/uebernahmebedingungen).

1 Adresses utiles pour les tests rapides : www.charm.com, www.neogen.com, www.r-biopharm.com, www.aokin.de

2 Prélever à l'échantillonneur automatique un échantillon global d'au moins 10 kg, duquel un échantillon de laboratoire d'au moins 1 kg sera constitué et analysé. Adresses utiles pour les tests rapides : www.charm.com, www.neogen.com, www.r-biopharm.com, www.aokin.de